

COMPTE-RENDU SUCCINCT DE LA SÉANCE DE CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU 08 JUILLET 2020

Réuni en séance publique sous la présidence de M. Thierry BEAUPIED, Maire, en présence de :
Patrick NEVOIT - Géraud LE DORVEN - Benoît RUGEN - Anthony FOULON - Géraud de LAFFON -
Angélique BINET - Nicolas MAUGER - Marie-Lise MEYNARD - Marcel BERY - Vincent GASSELIN

Absent(e/s) excusé(e/s) : /

(soit 11 membres en exercice, 11 présents, 11 votants)

Après avoir approuvé à l'unanimité le compte-rendu de la séance précédente,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- 1) fixe les délégations consenties au Maire en matière de dépenses et d'actions en justice ;
- 2) vote le maintien des indemnités du Maire et des Adjointes aux mêmes taux que précédemment ;
- 3) crée 7 commissions communales et désigne les membres de ces instances de travail ;
- 4) désigne des délégués représentant la commune au sein des structures intercommunales ;
- 5) vote les montants des subventions allouées aux associations communales et des alentours ;
- 6) prend connaissance des premiers éléments à inscrire au Budget 2020 en matière de travaux.

Fait à Gizeux, le 10 juillet 2020

Le Maire,

Thierry BEAUPIED

